

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	69 (1940)
Heft:	13
Rubrik:	Assemblée générale de la Société des institutrices : jeudi 28 novembre 1940

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Romont. Elle enseignait très méthodiquement. Elle avait le don de présenter clairement ses leçons, quels que soient les élèves auxquels elle s'adressait.

Les vingt dernières années de sa carrière pédagogique s'écoulèrent à Romont. Volontiers, elle faisait sa promenade aux remparts. C'était en quelque sorte l'heure des confidences et c'est durant une de ces rondes qu'elle révéla un jour la raison de ses succès en classe. Elle les attribuait aux fréquentes visites de M. Villard, alors inspecteur scolaire à Châtel-St-Denis, qui visitait souvent la jeune débutante. Les conseils, les directions qu'il lui donna sur la méthode et les procédés à employer familiarisèrent M^{me} Hensler avec l'art d'enseigner clairement.

A Romont, M^{me} Hensler ne laisse que de bons souvenirs : ses collègues, les pères et mères des élèves actuels aimeront à se rappeler la bonne maîtresse qu'elle fut.

Affiliée au Tiers-Ordre de St-Dominique, elle alla chercher un asile auprès des moniales de cet Ordre. C'est là, au Foyer de Ste-Elisabeth, qu'elle s'éteignit pieusement, confiante en la Vierge Marie qu'elle avait si filialement aimée durant son existence.

Repose en paix, chère collègue ; ton souvenir restera profondément gravé dans les cœurs de ceux qui t'ont connue et appréciée.

J. G.



Assemblée générale de la Société des Institutrices

jeudi 28 novembre 1940

La Société des institutrices célèbre, cette année, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Aussi, le Comité a décidé de donner un relief particulier à l'assemblée générale annuelle et il vous invite à venir très nombreuses à Fribourg, le 28 novembre prochain.

Voici le programme :

- 8 h. $\frac{1}{4}$: Messe d'Action de grâces à la chapelle de St-Paul, à Pérrolles, 38 ;
allocution de S. Exc. Mgr Besson.
- 9 h. $\frac{1}{2}$: Réunion à la Faculté des sciences, à Pérrolles ;
introduction à la visite de cette Faculté par Mgr Dévaud.
- 2 h. : Séance à Ste-Ursule (entrée par la rue des Alpes) ;
allocution de S. Exc. Mgr Besson ;
allocution de M. Piller, directeur de l'Instruction publique.
Visite des bâtiments universitaires de Miséricorde.

Les religieuses sont cordialement invitées à se joindre aux institutrices pour fêter une date qui a été pour tant de nos devancières et pour nous-mêmes le point de départ vers une compréhension plus parfaite de notre tâche d'éducatrice.

N.-B. — Un dîner en commun sera servi pour les institutrices qui le désirent ; il aura lieu à midi et quart à l'Hôtel Suisse.